



Intervention
à la Commission des transports et de l'environnement

dans le cadre de la consultation publique sur le

Projet de stratégie gouvernementale de
développement durable

1^{er} novembre 2007
11h30

Robert Litzler
Président de l'AQPERE

Avant-propos

C'est avec grand intérêt que l'Association québécoise pour la promotion de l'éducation relative à l'environnement (AQPERE) répond aujourd'hui à l'invitation que la Ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, madame Line Beauchamp, nous a faite pour présenter nos réactions au projet de stratégie gouvernementale de développement durable, laquelle fait suite à l'adoption de la loi sur le Développement durable, sanctionnée le 19 avril 2006.

Nous faisons ici un parallèle avec l'Agenda 21. Tout en réservant à l'éducation un chapitre spécial (36), ce document majeur, véritable guide pour une éducation écocitoyenne du 21^e siècle, produit à l'issue du sommet mondial sur l'environnement et le développement (Rio 1992) mentionnait le terme éducation plus de 500 fois à travers l'ensemble des chapitres, soulignant ainsi la transversalité de l'éducation dans l'ensemble des problématiques environnementales auxquelles le genre humain est aujourd'hui confronté.

Ainsi tout en insistant davantage sur l'orientation 1, laquelle concerne plus particulièrement la sensibilisation, l'éducation et la formation, qui est le champ de compétence de notre organisme, nos commentaires aux différentes orientations proposées sont essentiellement présentés à travers le prisme de l'éducation.

Nous préciserons en dernier lieu la contribution que nous comptons apporter au succès de la stratégie de mise en œuvre du développement durable qui est proposée à la population québécoise par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs. Cette contribution s'inscrit dans un long cheminement, commencé depuis plus de quinze ans, et qui nous donne plus que jamais raison d'avoir mis nos énergies dans le développement de l'éducation relative à l'environnement dans une perspective de développement durable

À propos des enjeux fondamentaux

Savoir, savoir faire, savoir être pour finalement savoir vivre s'inscrivent dans nos objectifs d'éducation relative à l'environnement. L'être humain ne peut en effet agir sans connaître. La connaissance doit précéder l'action pour que celle-ci soit efficace. C'est ensuite l'ensemble des gestes concrets posés par l'individu qui caractérisent son engagement et finalement le savoir vivre se traduit par sa capacité d'intervenir dans le milieu comme agent de changement auprès de ceux qui l'entourent, dans la famille, dans le travail, dans les loisirs.

Nous sommes donc en accord complet avec les trois enjeux fondamentaux exprimés dans la stratégie, à savoir :

- Développer la connaissance ;
- Promouvoir l'action responsable ;
- Favoriser l'engagement.

Les orientations stratégiques

Orientation 1

Informé, sensibiliser, éduquer et innover

Cette orientation nous inspire deux commentaires :

- 1) L'État n'est pas suffisamment présent au niveau médiatique. Les acteurs oeuvrant dans l'éducation à l'environnement et au développement durable (enseignants et formateurs des ONG) doivent se sentir davantage épaulés par les pouvoirs publics. Une grande partie de la population n'est pas encore familière avec les nouvelles technologies de l'information et la télévision demeure de loin le moyen de communication le plus efficace. La promotion du développement durable doit donc se faire par ce moyen.
- 2) La publicité est aussi un puissant moyen d'éducation informelle. Il serait souhaitable que l'État intervienne dans ce champ en tentant d'équilibrer l'importance des messages publicitaires (durée et contenu). Ainsi, nous estimons que la place occupée par la promotion de l'automobile est nettement disproportionnée par rapport au message invitant la population à la consommation responsable.

Orientation 2

Réduire et gérer les risques pour améliorer la santé, la sécurité et l'environnement

Si l'environnement est devenu une préoccupation majeure des Québécois, c'est sans aucun doute en raison de l'influence directe de la qualité de l'environnement sur leur santé. L'éducation à la santé devient donc une nécessité et les enseignants et les éducateurs s'en préoccupent de plus en plus. Pour preuve, plus de 500 se sont inscrits au 8^e Colloque sur l'éducation relative à l'environnement de Montréal, qui a pour thème *T'es vert...t'es en santé?*, que l'AQPERE et la CSDM ont convoqué le 9 novembre 2007 à l'école secondaire Saint-Henri.

Deux facteurs majeurs interviennent ici : l'exercice physique et la saine alimentation. Nous saluons ici des initiatives heureuses prises par les pouvoirs publics : sortir la malbouffe de nos institutions scolaires et offrir des installations qui permettent un accroissement de la pratique de l'exercice physique. La multiplication des pistes cyclables à Montréal et ailleurs et l'augmentation du nombre de places de stationnement pour bicyclette dans nos écoles sont sans aucun doute un incitatif au mode de transport alternatif. Le programme « L'école en santé » est certainement une excellente initiative et témoigne de l'efficacité d'une synergie entre les ministères de la santé et des services sociaux et celui

de l'éducation. Il faut maintenant introduire dans nos écoles une véritable alimentation santé.

Orientation 3

Produire et consommer de façon responsable

L'engagement du gouvernement à donner l'exemple par la gestion écoresponsable de ses activités dans tous les ministères est fondamental. Mais les résultats concrets obtenus doivent être régulièrement communiqués aux citoyens afin qu'ils soient eux-mêmes motivés à passer à l'action. Nous qui sommes sur le terrain des écoles, des cégeps et des universités, nous nous rendons compte des efforts importants accomplis par les jeunes, les enseignants et les administrations scolaires. Mais si les élus qui font les lois se donnent la responsabilité de s'y conformer en premier, cela a beaucoup d'influence sur l'engagement des citoyens dans leurs milieux respectifs.

C'est alors que les politiques environnementales institutionnelles prennent tout leur sens, que les achats écoresponsables se font jour et que la pratique d'une gestion écologique des matières résiduelles gagne en ampleur et en efficacité. Il en est de même des efforts qui visent une moindre consommation d'énergie, l'amélioration de la qualité de l'air et les mesures mises en place pour atténuer le gaspillage de l'eau.

En créant, en 2004, le colloque sur l'écodéveloppement des institutions d'enseignement du Québec, l'AQPERE et le Collège de Rosemont ont voulu se donner un instrument de mesure des progrès accomplis au fil des années. Cet événement annuel fournit des occasions d'échanges d'expériences, de coups gagnants et d'accroissement de la motivation à emboîter le pas à ceux qui sont les moins avancés. Les deux journées de formation que comportent ces colloques s'adressent principalement aux cadres scolaires, directeurs des ressources matérielles, directeurs des études et responsables des services aux étudiants. La quatrième édition aura lieu les 6 et 7 mars 2008 au Cégep de Jonquière.

Orientation 4

Accroître l'efficacité économique

Si l'éducation relative à l'environnement se trouve moins interpellée par cette orientation, cette dernière a cependant une importance indirecte cruciale, surtout en ce qui concerne la gestion des matières résiduelles dans les institutions d'enseignement. Il est en effet plus que fâchant pour les élèves et les enseignants qui s'adonnent à la pratique des 3RV dans nos écoles de constater que leurs efforts sont parfois anéantis par l'irrégularité avec laquelle les récupérateurs viennent prélever les matières destinées au recyclage. Au cours

de nos interventions dans les écoles, nous avons eu maintes fois des plaintes à ce sujet.

Nous croyons toutefois que cette situation ira en s'améliorant avec l'orientation envisagée ici. Si les municipalités se voient octroyer davantage de ressources grâce à la compensation financière qu'elles recevront pour les services de récupération, en vertu de l'application du principe du pollueur-payeur aux entreprises qui mettent sur le marché des emballages, que les institutions se voient dans l'obligation de gérer de manière responsable, les municipalités pourront mieux servir les institutions, qui sont de gros producteurs de matières résiduelles recyclables. Ce n'est qu'à cette condition qu'elles atteindront les rendements prévus à la politique de gestion des matières résiduelles 1998-2008. Étant donnée la proximité de cette échéance, il faudra faire vite. Mais il serait vraiment souhaitable que, sur l'ensemble du territoire québécois, les municipalités voient à ce qu'il n'y ait aucune carence à ce niveau.

Orientation 5

Répondre aux changements démographiques

A priori, on peut penser que cette orientation est fort éloignée de l'éducation relative à l'environnement. Or c'est bien le contraire et tout dépend de la place que le projet éducatif fait à l'environnement. Nous croyons que la réalité actuelle conduit l'école à prendre résolument la voie de l'éducation à l'environnement. Nous avons constaté de nos propres yeux qu'une école, menacée de fermeture, a réussi, grâce à une intervention commune des élèves, du personnel, des parents et finalement de l'ensemble de la communauté, qui souhaitaient tous collectivement que l'école reste ouverte, à réaligner l'enseignement vers un contenu et une pédagogie orientés vers l'environnement, renaître, à tel point qu'elle a triplé son effectif et a ainsi éloigné la menace de fermeture. Mieux que cela, les parents ont constaté chez leurs enfants un engouement accru pour l'école et ce que les enfants y apprenaient, parce que l'enseignement reçu était davantage ouvert sur les réalités de la vie. Les parents ont préféré payer un transport scolaire plus cher pour que leur enfant reçoive une éducation orientée vers le respect de l'environnement. Cet exemple, qui nous vient d'une école du Bas-Saint-Laurent, est très inspirant pour bien des écoles qui pourraient connaître la crainte d'une fermeture. Ce qu'il nous apprend, c'est que le pouvoir de l'imagination créatrice a été au cœur du sauvetage de l'école.

Le principe 16, évoqué dans cette orientation, s'applique particulièrement aux régions et l'éducation à l'environnement a un rôle important à jouer. Chaque région du Québec a ses forces, mais on n'apprend pas aux élèves à les connaître. Le rapport à son territoire est un élément majeur dans le développement du sentiment d'appartenance à son milieu. Les jeunes apprennent alors à l'aimer, et même s'ils le quittent momentanément pour étudier ailleurs, ils ont peut-être le goût plus tard de s'y installer parce qu'ils y ont bâti leurs racines. À travers nos échanges, on constate qu'un nombre croissant de

jeunes reviennent dans la région où ils ont grandi pour y développer une nouvelle entreprise. Il est important de recenser ces initiatives et les faire connaître à nos jeunes dans les écoles.

En région l'école peut avoir une influence concrète sur le développement des entreprises existantes et même la création de nouvelles. Le projet ASC développé par le groupe Équiterre est promu à un bel avenir dans les institutions du Québec. Il cadre parfaitement avec un projet éducatif dans lequel le personnel de l'école participe à l'agriculture soutenue par la communauté. Ce projet est à la fois favorable à l'environnement puisqu'il encourage l'achat local, donc moins générateur de GES, économiquement rentable puisqu'il stimule la création d'emplois et socialement souhaitable parce qu'il fait participer un grand nombre de citoyens à la mise en valeur des produits locaux.

Le projet « À la soupe », dernier-né des projets d'Équiterre vient renforcer le projet ASC et promouvoir l'éducation à une alimentation saine aussi bien à la cafétéria de l'école qu'à la maison.

Orientation 6

Aménager et développer le territoire de façon durable et intégrée

Dans ce champ, il y a également de la place pour l'éducation au développement durable. Un exemple révélateur nous vient de la Conférence régionale des élus de Laval, qui a pris l'initiative d'introduire la nature dans les cours d'écoles en réaménageant les espaces récréatifs et en assortissant cette transformation à un effort du corps enseignant d'orienter l'éducation vers le développement d'une écocitoyenneté des élèves. Des réactions très positives commencent déjà à se manifester, à la fois chez le corps enseignant et chez les élèves. Les élèves apprécient davantage l'école et leur sentiment d'appartenance grandit. Les enseignants se sentent investis d'une responsabilité à laquelle ils se prêtent volontiers.

Nulle part ailleurs au Québec nous n'avons autant senti l'attachement des citoyens à leur territoire comme dans la vallée de la Batiscan, lorsque le colloque de Trois-Rivières (Congrès de l'ACFAS 2007 à l'UQTR) nous a mené à la rencontre des habitants de cette vallée. La rivière et les paysages qui ont façonné l'âme de ce peuple y est certainement pour quelque chose. L'éducation à l'environnement doit amener les jeunes à ressentir la même chose. L'école a le devoir de cultiver chez les jeunes leur rapport à leur territoire.

Orientation 7

Sauvegarder et partager le patrimoine collectif

Le patrimoine naturel et le patrimoine bâti font partie de la culture du lieu où l'on vit. Les connaître pour mieux les respecter est un impératif d'éducation. L'école ne peut l'ignorer et se doit de l'enseigner aux élèves qui devraient pouvoir servir de guide à un visiteur de passage.

Le jumelage entre écoles est certainement un bon moyen d'intéresser les élèves au patrimoine collectif et à le partager, de manière pratique.

Orientation 8

Favoriser la participation à la vie collective

L'école citoyenne est forcément une école ouverte sur la communauté. On y enseigne les valeurs de partage, de solidarité, de fraternité avec les autres acteurs de la société, sans aucune exclusion. Une école qui participe à la vie de la société. Elle est donc ouverte aux problématiques sociales et environnementales de son milieu et tente, dans la mesure du possible, d'apporter des solutions. Deux exemples me viennent à l'esprit : celui du collège Durocher de Saint-Lambert dont les élèves et les enseignants ont demandé à la direction d'inviter pendant quelques jours des jeunes autochtones des Premières Nations afin de s'ouvrir aux savoirs traditionnels. Ou cet autre exemple de l'école primaire du Tournesol à Thetford Mines dont les élèves du troisième cycle ont décidé, avec leur enseignante, de transformer les bacs, habituellement utilisés pour la récupération du papier, en bacs de récupération de l'eau grise, destinés aux citoyens de la ville pour les inciter à capter l'eau de pluie pour arroser les plantes et ainsi protéger l'eau potable rationnée durant l'été. L'atelier de transformation, installé avec la complicité d'une entreprise locale est ainsi devenu le lieu de nombreux apprentissages. On peut s'imaginer la fierté des jeunes lorsque leur projet a été proclamé lauréat du concours d'entrepreneurship en 2006 et que, deux mois plus tard, l'école a été finaliste au Prix Phénix de l'environnement.

Orientation 9

Prévenir et réduire les inégalités sociales et économiques

La création de plateau de travail au sein des polyvalentes, des cégeps et des universités intégrant des personnes présentant des handicaps physiques ou intellectuels mineurs constitue une initiative remarquable. Ces jeunes rendent de multiples services aux institutions qui les intègrent tout en leur permettant d'exercer des activités qui les valorisent. Au Collège de Rosemont, un groupe de l'Intégrale participe depuis une douzaine d'années à divers travaux reliés à la gestion environnementale de l'institution. Nous avons rencontré plusieurs autres groupes de ce type lors de nos visites d'autres institutions scolaires du Québec.

Contribution de l'AQPERE à la stratégie gouvernementale de développement durable

Nous terminons ce mémoire en proposant au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs notre contribution dans le champ qui couvre notre mission et nos objectifs propres, c'est-à-dire l'éducation relative à l'environnement dans la perspective du développement durable.

Rappelons que l'AQPERE a son siège social au Collège de Rosemont, devenu au fil des années son partenaire privilégié, un partenariat gagnant/gagnant dans tous les sens du terme. Son action, son laboratoire d'expérimentation, devrions-nous dire, se situe donc d'abord dans cette institution, devenue au fil des années un modèle d'écodéveloppement institutionnel qui a traversé les frontières du Québec. Le survol qui sera présenté situera donc notre action, tant au niveau local, municipal (c'est-à-dire montréalais), régional, national et international. Pour ne pas alourdir le texte, nous ne citerons que les chantiers clés sur lesquels nous travaillons et qui mettent en relief la concordance avec la stratégie de développement durable du ministère.

Sur la scène locale

Lorsque l'AQPERE a créé le concours Pédagogie-Environnement il y a huit ans, nous ne pensions pas que ce concours pourrait prendre une dimension inter-collégiale. C'est pourtant ce qu'il est devenu en 2005. Avec l'édition 2007-2008, plus de 40 cégeps y auront participé, présentant plus de 200 projets étudiants poursuivant des études dans une variété de disciplines, faisant d'eux des agents de changement convaincus de l'importance de transporter dans leur milieu futur, université ou entreprise leur volonté de poursuivre leur l'engagement. Ce concours représente aussi une porte d'entrée à l'intégration de l'environnement dans le régime pédagogique collégial, ce qui sera capital compte tenu de la réforme scolaire en cours et qui gagne maintenant l'ordre secondaire. Comment imaginer que les élèves qui arriveront en 2011 au collégial, après avoir connu l'éducation au développement durable à l'école primaire et secondaire, soient privés d'une éducation plus approfondie au développement durable, leur permettant de mieux intervenir dans leur milieu immédiat et dans celui de leur communauté.

Il nous plaît ici de rappeler une retombée remarquable de l'un des projets présenté par deux étudiants du département d'aménagement du territoire du Collège de Rosemont. Ce projet portait sur l'étude de la possibilité d'aménagement d'une piste cyclable Nord-Sud dans l'axe de la 16^e avenue qui passe devant le Collège de Rosemont et reliant les pistes Est-Ouest de la rue Saint-Zotique et de la rue Rachel. Cette voie cyclable vient de voir le jour il y a une semaine : elle desservira plus de 10 000 citoyens qui fréquentent les institutions scolaires et les citoyens qui demeurent dans le quartier. Un exemple d'action étudiante qui vient au service de toute une communauté.

Sur la scène montréalaise

Le Comité central de l'Environnement de la CSDM et l'AQPERE réunissent annuellement depuis huit ans les éducateurs à l'environnement de la grande région de Montréal pour leur offrir une journée de formation destinée à leur permettre de faire le plein de connaissances et de contacts qui alimentent leurs interventions, soit auprès des élèves, soit auprès du public. Les participants nous répètent à chaque année qu'ils récoltent au cours de cette journée une manne d'informations et d'outils pédagogiques pour leurs animations. Cette année, la thématique fait le lien entre santé et environnement. Selon les évaluations, faites à chaque année, cet événement a une cote très élevée auprès des participants qui sont de plus en plus nombreux à revenir d'année en année et pas seulement de la région de Montréal, mais de centres de plus en plus éloignés. Nous ne sommes qu'à quelques jours de l'événement 2007 (9 novembre à l'école Saint-Henri).

En tant que membre de l'assemblée des partenaires de la Ville de Montréal, dans le plan stratégique de développement durable, nous nous sommes engagés à accompagner les institutions collégiales et universitaires situées sur le territoire de l'Île de Montréal dans leur démarche d'écodéveloppement. L'AQPERE a été invitée par la chaire de recherche en ERE du Canada, dirigée par madame Lucie Sauvé, à faire partie du comité de direction du 5^e congrès mondial en éducation relative à l'environnement qui se tiendra au Palais des Congrès de Montréal, du 10 au 14 mai 2009.

La présence de l'AQPERE en région

Durant les cinq dernières années, l'AQPERE a présenté, dans le cadre du congrès de l'ACFAS, des colloques destinés à réunir des chercheurs universitaires et des praticiens régionaux en éducation relative à l'environnement dans le but de créer des liens durables avec les éducateurs à l'environnement régionaux. C'est ainsi que se sont créés des réseaux régionaux de l'AQPERE dans le Bas-Saint-Laurent en 2003 avec le colloque ERE, Nature et Culture à Rimouski, au Saguenay Lac-Saint-Jean avec le colloque, « l'ERE un champ d'innovation à l'aube de la décennie des Nations Unies sur l'éducation au développement durable » à Chicoutimi en 2005 et en Mauricie avec le colloque « Environnement et engagement citoyen » à Trois-Rivières en 2007. Ces événements ont tous eu des suites qui se traduisent actuellement par le développement de projets avec les intervenants régionaux de ces trois régions.

C'est ainsi que dans le Bas-Saint-Laurent se développe actuellement un projet qui a pour effet de réunir les cégeps de La Pocatière et de Rivière-du-Loup, leurs deux municipalités respectives, le réseau d'observation des mammifères marins et la ZIP de l'estuaire de la Côte Sud, deux organismes communautaires très actifs sur le terrain. Le projet a pour objectif de développer un réseau intégré de

haltes marines qui va bonifier l'offre de l'écotourisme régional tout en intégrant l'éducation aux richesses du fleuve et à la réappropriation citoyenne du Saint-Laurent. L'AQPERE, qui siège sur le comité régional pour le développement de ce projet, joue un rôle d'accompagnateur afin que la démarche soit intégrée dans le projet éducatif des deux cégeps et stimule ainsi l'écodéveloppement institutionnel tout en augmentant le rayonnement et la visibilité des cégeps dans leurs communautés respectives.

À la suite du colloque « Environnement et engagement citoyen » en mai 2007 à Trois-Rivières, l'AQPERE a réuni un groupe de citoyens très engagés dans le développement régional pour démarrer, avec les adhérents du mouvement Slow Food vallée de la Batiscan, le projet « Batiscan, vallée de rêve, vallée d'espoir ». Ce projet en pleine construction a pour objectif de réunir les principaux artisans du développement régional et de créer un laboratoire rural dans le cadre de la nouvelle politique de la ruralité, annoncée au début de l'été par le ministère des Affaires municipales et des Régions. L'éducation jouera un rôle clé dans le développement de ce projet qui vise non seulement à renforcer les entreprises existantes, mais aussi à en créer de nouvelles, de développer chez les jeunes de la vallée un sentiment d'appartenance au territoire afin de renforcer chez eux le goût de rester dans la région, ou d'y revenir après leurs études au collège ou à l'université.

Au Saguenay-Lac-Saint-Jean, c'est le cégep de Jonquière qui accueillera les 6 et 7 mars 2008 le 4^e colloque sur l'Écodéveloppement des institutions d'enseignement du Québec et qui aura pour thème « Gérer, éduquer et former... autrement ». Initié par l'AQPERE et le Collège de Rosemont en 2004, ce type d'événement s'adresse essentiellement aux cadres scolaires. Il est destiné à évaluer les progrès réalisés dans les institutions scolaires au plan de la gestion responsable et de l'évolution d'une culture environnementale institutionnelle. Ce sera l'occasion de créer des liens plus étroits avec les intervenants régionaux, notamment ceux des quatre cégeps régionaux, de l'UQAC et des commissions scolaires régionales avec lesquelles on pourra travailler par la suite sur une base plus permanente.

L'AQPERE et le projet AVEC, un modèle d'écodéveloppement pour une commission scolaire, transférable partout au Québec

Initié par la Conférence Régionale des Élus de Laval au début de l'année 2006, à la suite du constat du manque criant d'équipement récréatif dans les cours d'école et de l'absence souvent totale de verdure, la CRÉ a décidé d'entreprendre un vaste chantier de revitalisation de ses écoles. Ce projet s'accompagne d'une dimension éducative importante qui consiste à faire des élèves des écocitoyens. L'AQPERE a eu le mandat de gérer le volet éducation et formation, en collaboration avec le professeur Roger La Roche, responsable du programme de formation en gestion de l'environnement du Collège de Rosemont, et du groupe Evergreen pour accompagner les enseignants et les

élèves dans l'éducation et la formation au verdissement. L'AQPERE s'est aussi entouré d'un réseau de formateurs chevronnés pour répondre aux besoins des directions et des enseignants, afin d'offrir aux écoles un éventail diversifié d'outils d'éducation. La formation d'écocitoyen peut ainsi être abordé sous des angles variés (changements climatiques, efficacité énergétique, transport alternatif, gestion responsable des déchets, etc.) et par des méthodes pédagogiques diversifiées (jeux, quiz, débats, jeux de rôle, expression artistique, CD-ROM interactif, etc.). Un groupe de trois étudiantes diplômées en gestion de l'environnement du Collège de Rosemont, connu sous l'appellation Éco-Écho, s'est organisé en coopérative de formation en éducation relative à l'environnement. Cette équipe, engagée par l'AQPERE, est à la disposition des enseignants pour assister les élèves en classe. Le financement de ce programme est assuré par le Fonds d'Action québécois pour le développement durable jusqu'au 31 mars 2010, que nous tenons à remercier à chacune des occasions qui nous est offerte.

L'AQPERE et le développement de « Communautés collégiales et universitaires pour des campus écodurables »

L'AQPERE mène depuis janvier 2007 un programme financé par la Fondation de la Famille McConnell qui permet de faire émerger dans les institutions collégiales et universitaires des projets qui mèneront à l'émergence de campus écodurables. Idéalement, ces campus auront adopté une politique de développement durable, se seront donné un comité responsable de son application et auront trouvé le moyen d'autofinancer les activités de gestion écologique des matières résiduelles. Certaines institutions auront mis au point une politique d'achats écoresponsables pouvant servir de modèle aux autres institutions. D'autres enfin auront réussi à intégrer certaines problématiques environnementales locales ou régionales dans le régime pédagogique. Une dizaine de projets sont actuellement en marche et sont financés dans le cadre de ce programme. Le projet s'annonce très prometteur. Le colloque « Gérer, éduquer et former... autrement », qui aura lieu au Cégep de Jonquière les 6 et 7 mars 2007, fera le point sur les premiers résultats.

Les quelques initiatives présentées rendent compte de la place occupée par l'AQPERE sur le territoire québécois. Elles témoignent d'une présence qui dépasse largement notre champ d'action de proximité et s'inscrivent toutes dans l'orientation 1

Sur la scène canadienne

Chaque fois que l'AQPERE a été sollicitée par le ministère de l'Environnement du gouvernement fédéral, elle a répondu à l'appel. Que ce soit à l'occasion d'un sondage sur l'état de la situation de l'ERE au Canada ou pour réunir des plans d'action de groupes environnementaux devant accompagner le « Cadre national pour une stratégie canadienne d'éducation à l'avenir viable » que l'honorable

David Anderson, alors ministre de l'Environnement dans le gouvernement canadien, devait présenter à Johannesburg. La même année nous étions l'hôte à l'UQAM du colloque « Communaut'ERE », qui rassemblait pour la huitième fois les acteurs de l'éducation à l'environnement de toutes les régions du Canada. À l'été 2006, à l'occasion d'une invitation du collège universitaire francophone de Saint-Boniface, nous avons pu créer une antenne francophone de l'AQPERE au Manitoba et faire connaître le travail en éducation relative à l'environnement qui se fait chez nous au Québec. En perspective, la création d'un jumelage entre une école francophone de Saint-Boniface et une école du Québec.

Et dans la francophonie internationale

C'est le mouvement Planèt'ERE, né au Québec grâce à l'initiative conjointe de l'AQPERE et du réseau des établissements verts Brundtland de la CSQ, qui a mis l'AQPERE sur l'échiquier international par la création du premier forum Planèt'ERE en 1997. Ensemble, nous avons par la suite piloté deux délégations québécoises en France pour le forum Planèt'ERE 2 en 2001 et au Burkina Faso en 2005. En 2004, lors de l'assemblée de fondation de l'organisation internationale Planèt'ERE, le siège social a été confié au Collège de Rosemont et la gestion du secrétariat à l'AQPERE.

Conclusion

Cette présentation témoigne clairement que l'AQPERE est un acteur majeur pour le volet éducatif de la mise en oeuvre de la politique de développement durable du Québec. Ses multiples actions, englobant un grand nombre de partenaires, placent l'AQPERE au cœur de l'information, de la sensibilisation, de l'éducation et de la formation au développement durable.

Nos représentations hors Québec constituent pour nous des fenêtres pour faire connaître ce qui se fait au Québec en matière de politique et de stratégie au développement durable et nous sommes particulièrement fiers de l'estime que portent tous nos amis francophones à la qualité de l'éducation relative à l'environnement du Québec, supportée par une multitude d'acteurs pour lesquels nous nous sommes donné le rôle de porte-parole.

Robert Litzler